

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA FORMATION AGRICOLES
COOPERATIFS ET COMMUNAUTAIRES

CELLULE DES PROGRAMMES
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

AGRICULTURAL COOPERATIVE
AND COMMUNITY EDUCATION
AND TRAINING DIVISION

EDUCATION AND TRAINING
PROGRAMM UNIT

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE



N° 000331

/CRP/MINADER/SG/DEFACC/CPEF DU

04 JUIN 2019

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNIQUE :

Le concours d'entrée en première année du Cycle des **Techniciens Supérieurs du Génie Rural (TSGR)** au titre de l'année académique **2019/2020**, sera ouvert le **16 août 2019**,

Pour l'Ecole pour la Formation des Spécialistes en Equipements et Aménagements Ruraux (EFSEAR) de KUMBA, l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de GAROUA et le Centre International d'Etudes Polytechniques d'OBALA (CIEPO) ;

Dans les centres ci-après : Collèges Régionaux d'Agriculture (CRA) de BAMBILI, EBOLOWA et MAROUA ; Ecoles pour la Formation des Spécialistes de la Coopération (EFSC) de BAMENDA et d'EBOLOWA ; Ecoles pour la Formation des Spécialistes du Développement Communautaire (EFSDC) de GUIDER, KUMBA et SANTA ; EFSEAR de KUMBA ; ETA de ABONG-MBANG, BAFANG, BAMBILI, DIBOMBARI, EBOLOWA, GAROUA, MAROUA, NKAMBE, SANGMELIMA ; CIEPO ; Institut Agricole d'OBALA (IAO) ; Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural (ISSAEER) ; Institut Supérieur des Techniques Agricoles d'OMBESSA (ISTAO), DOUALA, NGAOUNDERE et YAOUNDE.

I - OFFRE DE FORMATION

La formation dure **deux (02) ans** et est sanctionnée par un **Diplôme de Technicien Supérieur du Génie Rural** délivré par le MINADER, dans les options suivantes :

- Option Gestion de l'Eau (GE) ;
- Option Constructions Rurales (CR).

Par ailleurs, les apprenants ont la possibilité de présenter l'examen national du BTS pour l'obtention du **Brevet de Technicien Supérieur du Génie Rural** délivré par le MINESUP.

II – REPARTITION DES PLACES

❖ Options : Gestion de l'Eau et Constructions Rurales

• EFSEAR de KUMBA	Candidats externes	100 places
• CIEPO	Candidats externes	50 places

❖ Option : Gestion de l'Eau

ETA de GAROUA	Candidats externes	40 places
---------------	--------------------	-----------

III – CONDITIONS GENERALES A REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Ce concours est ouvert en session unique aux candidats externes. Peut faire acte de candidature, toute personne de nationalité camerounaise, titulaire du Baccalauréat C, D, E, F, T ou encore de tout autre diplôme équivalent.

Les élèves ayant présenté l'examen national du Baccalauréat pour la session 2019 et étant en attente de leurs résultats peuvent faire acte de candidature, et sont autorisés à concourir sous réserve de l'obtention de leur diplôme. Ces derniers doivent fournir comme pièce justificative le récépissé d'inscription à l'examen du Baccalauréat de l'année en cours, et compléter impérativement leur dossier de candidature dès publication desdits résultats. Leur admission définitive sera fonction de l'obtention du Baccalauréat ou du.

Toutefois, les candidats étrangers, les candidats présentés par les entreprises, les collectivités territoriales décentralisées, les autres organisations non gouvernementales peuvent, dans la limite des places disponibles, être admis sur étude de dossier.

L'inscription au concours se fera par dépôt d'un dossier dans un centre de concours.

IV – COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature qui seront déposés dans le centre de concours choisi au plus tard le **02 Août 2019** comprendront les pièces suivantes :

- Une demande timbrée à 1000 FCFA, adressée au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, indiquant le centre d'examen et l'école choisies ;
- Une copie certifiée conforme d'acte de naissance datant de moins de 03 mois ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme exigé datant de moins de 03 mois ;
- Une attestation de présentation de l'original dudit diplôme ;
- Un certificat médical attestant que le candidat est apte à effectuer les travaux agropastoraux et ruraux ;
- 04 photos récentes 4x4 ;
- Un reçu de versement des droits d'inscription délivré par le responsable financier du centre choisi d'un montant de 15 000 (quinze mille) FCFA ;

- Un reçu de versement des frais d'étude de dossier d'un montant de 30 000 (trente mille) FCFA pour les candidats étrangers et les candidats présentés par des organismes.

Les dossiers de candidatures seront déposés aux lieux ci-après :

- Les Directions des écoles du dispositif de formation du MINADER (CRA, EFSC, EFSDC, EFSEAR, ETA, CIEPO, IAO, ISSAEER et ISTAO) ;
- La Division de l'Enseignement et de la Formation Agricoles, Coopératifs et Communautaires (DEFACC) pour le centre de Yaoundé;
- Les Délégations Régionales d'Agriculture et du Développement rural du Littoral et de l'Adamaoua pour les centres respectifs de Douala et de Ngaoundéré.

Les dossiers des candidats étrangers et des candidats présentés par les organismes reçus dans les différents centres doivent nécessairement être transférés à la DEFACC pour étude.

V – FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation se présentent ainsi qu'il suit :

Pour ce qui est de l'EFSEAR de Kumba et de l'ETA de Garoua

- Frais d'inscription annuels 25 000 FCFA
- Frais de scolarité annuels
 - Pour les candidats externes 200 000 FCFA
 - Pour les candidats étrangers et les candidats présentés par les organismes 500 000 FCFA
- Caution remboursable 25 000 FCFA pour toute la durée des études

Pour ce qui est du CIEPO

- Frais d'inscription et d'assurance annuels 50 000 FCFA
- Frais de scolarité annuels 350 000 FCFA

VI – HORAIRES ET MODALITES DE DEROULEMENT DES EPREUVES

Date	Nature des épreuves	Pourcentage	Durée	Horaire
16 août 2019	Connaissances scientifiques et techniques	40%	4h	8h - 12h
	Culture Générale	40%	3h	14h - 17h

N.B. : Note éliminatoire = 05/20

VII – PROGRAMME DU CONCOURS

Connaissances scientifiques et techniques : cette épreuve portera sur les points suivants :

- Mathématiques niveau terminale C, D, E, F, T.

- Physique-chimie niveau terminale C, D, E, F, T.

Culture Générale : Elle portera sur les grands problèmes de développement nationaux ou internationaux de l'heure.

VIII - PUBLICATION DES RESULTATS DU CONCOURS

Les résultats seront publiés par communiqué du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

IX - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations complémentaires seront obtenues à partir de la note d'informations ci-jointe.

Yaoundé le 04 JUIN 2019

Le Ministre de l'Agriculture et du
Développement Rural

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA
- MINADER/DRH/SFS
- TOUTES LES DRADER
- TOUS LES CENTRES DE CONCOURS
- MINCOM/RADIO/PRESSE
- REGIONS
- AFFICHAGE/CHRONO/ARCHIVES



[Signature]
Gabriel MBAIROBE